

AFDS

Association Française de Droit de la Santé

www.afds.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du mardi 18 octobre 2022

(en visioconférence)

Membres présents : B. APOLLIS, E. BROSSET, M. CORMIER, M. DUPONT, J.-M DE FORGES, I. MOINE-DUPUIS, C. MAURAIN, R. PELLET, I. POIROT-MAZERES, G. ROUSSET, J. SAISON, D. TRUCHET.

Membres excusés : M. BORGETTO, A. LECA, A. LAUDE, M.-L. MOQUET-ANGER, J. MORET-BAILLY, O. RENAUDIE, F. VIALLA.

La séance est ouverte à 18h.

Les points suivants ont été abordés :

1) Prix de thèse « Jean-Marie Auby » 2023

Est annoncée la nouvelle édition du prix de thèse « Jean-Marie Auby » qui sera lancée en janvier 2023 avec le soutien de la fondation Bullukian. Elle concernera les thèses soutenues entre le 15 janvier 2021 et le 31 décembre 2022.

2) Questions internes au fonctionnement de l'association

En lien avec des questions conjoncturelles, est envisagée la possibilité de réaliser certaines modifications des statuts liées à des comportements de nature à porter potentiellement atteinte à la réputation de l'association, nécessitant le rappel selon lequel les paroles et écrits (notamment) de l'un de ses membres ne sauraient, d'aucune manière, engager l'association. Au final, aucune modification des statuts n'est retenue à ce stade.

3) Organisation des prochains colloques

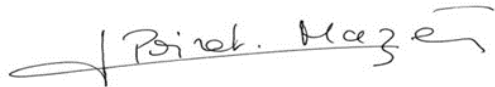
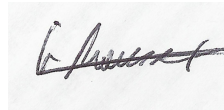
Pour le printemps 2023, est envisagée la piste de l'organisation d'un colloque porté par Rémi Pellet sur « Inégalités sociales et discriminations en santé » en lien avec le laboratoire ECEVE et le Centre Maurice Hauriou, mobilisant des financements potentiels. Les dates possibles sont les 17, 18 et 19 avril, mais *a priori* davantage les 15 et 16 mai 2023.

Pour l'automne 2023, est imaginée la possibilité d'une manifestation sur le thème « Les Juges ou les Juridictions de la Santé » à Bordeaux en lien éventuel avec l'ENM, l'Université de Bordeaux, l'ordre des avocats, l'ordre des médecins, les différentes juridictions, le pôle Santé publique de Paris etc. La réflexion sera poursuivie afin de délimiter plus précisément le périmètre du colloque comme les thèmes qui pourraient y être abordés.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et le secrétaire général.

Isabelle POIROT-MAZERES

Guillaume ROUSSET

Handwritten signature of Isabelle Poirot-Mazeres in black ink, written in a cursive style.Handwritten signature of Guillaume Rousset in black ink, written in a cursive style.